



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL**

**confiant la suppléance de la fonction de secrétaire général de la préfecture du Calvados  
à Guillaume LERICOLAIS, sous-préfet de Lisieux  
(suppléance du jeudi 10 juin 2021 à 12 heures au vendredi 11 juin 2021 à 23 heures 59)**

**LE PREFET DU CALVADOS  
chevalier de l'ordre national du Mérite**

**VU** le code des relations entre le public et l'administration, notamment son article L.221-2 ;

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et plus particulièrement l'article n°45 ;

**VU** le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

**VU** le décret du Président de la République du 11 décembre 2019 portant nomination de Monsieur Philippe COURT, préfet du Calvados, à compter du 6 janvier 2020 ;

**VU** le décret du Président de la République du 28 février 2020 portant nomination de Monsieur Jean-Philippe VENNIN, contrôleur général de sapeur-pompier professionnel détaché en qualité de sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture du Calvados, à compter du 9 mars 2020 ;

**VU** le décret du Président de la République du 30 octobre 2020, portant nomination de Monsieur Guillaume LERICOLAIS, en tant que sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux ;

**CONSIDÉRANT** l'absence hors du département de Monsieur Philippe COURT, préfet du Calvados, du jeudi 10 juin 2021 à 12 heures au vendredi 11 juin 2021 à 23 heures 59;

**CONSIDÉRANT** l'absence hors du département de Monsieur Jean-Philippe VENNIN, secrétaire général de la préfecture du Calvados, du jeudi 10 juin 2021 à 12 heures au vendredi 11 juin 2021 à 23 heures 59;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Calvados,

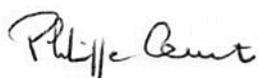
## ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** En l'absence simultanée de Monsieur Philippe COURT, préfet du Calvados, et de Monsieur Jean-Philippe VENNIN, secrétaire général de la préfecture du Calvados, Guillaume LERICOLAIS, sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux, est chargé d'assurer la suppléance de Monsieur Jean-Philippe VENNIN, secrétaire général de la préfecture du Calvados, du jeudi 10 juin 2021 à 12 heures au vendredi 11 juin 2021 à 23 heures 59 ;

**ARTICLE 2 :** Délégation de signature est donnée, à ce titre, à Monsieur Guillaume LERICOLAIS en toutes matières relevant des attributions du secrétaire général de la préfecture du Calvados.

**ARTICLE 3 :** Le secrétaire général et le sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux, désigné pour la suppléance, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados.

Fait à CAEN, le 9 JUIN 2021

  
Philippe COURT